

Madame La Présidente / Monsieur le Président,

Ma délégation prenant la parole pour la première fois, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection. Le Bureau pourra compter sur le soutien de la France pour la conduite des travaux de cette Commission.

Ma délégation se joint à la déclaration de l'Union européenne et souhaite ajouter ce qui suit à titre national.

Les crimes contre l'humanité sont des crimes atroces dont les auteurs doivent répondre. Or, à la différence des crimes de génocide et des crimes de guerre, aucune convention internationale ne régit la prévention et la répression de tels crimes.

A cet égard, la Commission du droit international a décidé, le 5 août 2019, de recommander un projet d'articles sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité à l'Assemblée générale. En particulier, la Commission du droit international a préconisé l'élaboration, par l'Assemblée générale ou par une conférence internationale, d'une convention fondée sur ce projet d'articles.

La délégation française soutient pleinement l'adoption d'une telle convention qui renforcerait le cadre juridique international pour lutter contre les crimes les plus graves. Elle saisit cette occasion pour exprimer sa satisfaction à la Commission du droit international pour le concours qu'elle continue d'apporter à la codification et au développement progressif du droit international.

Lors des 75<sup>ème</sup> et 76<sup>ème</sup> sessions de l'Assemblée générale, ma délégation ainsi que plusieurs autres délégations avaient regretté l'absence de négociations substantielles sur le sujet, en raison notamment des circonstances liées à la pandémie de la COVID 19.

La 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale constitue donc le moment pour réaliser des avancées concrètes sur ce point de l'agenda. Les délégations pourront déterminer collectivement la façon dont elles souhaitent s'approprier le travail de grande qualité conduit par la Commission du droit international.

Madame La Présidente / Monsieur le Président,

Notre délégation se tient prête à engager un dialogue le plus large et le plus transparent possible avec les autres délégations pour aller enfin de l'avant sur ce point de l'agenda et continue de plaider pour une adoption universelle d'une convention sur la prévention et la répression des crimes contre l'humanité.

Je vous remercie.